

TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE TECHNICIEN EXPERT APRÈS-VENTE AUTOMOBILE : PEUGEOT CITROËN (Niveau 5)



LES OBJECTIFS

Le technicien expert après-vente automobile assure la maintenance préventive et corrective de tous types de voitures. Il intervient sur des systèmes électriques, électroniques, pneumatiques, hydrauliques, optiques et des équipements de haute technologie. Il doit analyser, comprendre et résoudre les problèmes posés par les systèmes électriques. Il est le référent technique du service après-vente.



CONTENU DE LA FORMATION

► Enseignement professionnel :

- Méthodologie de mesure, de contrôle et de diagnostic
- Diagnostic et interventions sur systèmes mécaniques
- Gestion moteurs essence et diesel
- Diagnostic et intervention sur trains roulants
- Climatisation régulée
- Transmission pilotée, suspension et direction pilotées
- Système de gestion de stabilité du véhicule
- Environnement professionnel
- Méthodologie d'intervention sur systèmes spécifiques et/ou soumis à réglementation (VE/VH—GPL / GNV/ Climatisation)
- Diagnostic et intervention sur véhicules électriques et hybrides, sur motorisation à bicarburation (essence/gaz)
- Formation technique et tutorat

DURÉE DE LA FORMATION

Formation : 1 an

Rythme : 27 semaines en entreprise et 20 semaines au Campus par an



PRÉ-REQUIS

Être titulaire du Baccalauréat Professionnel Maintenance des Véhicules option Voitures Particulières



MODALITÉS DE RECRUTEMENT

1. Pré-inscription sur le site du Campus
2. Entretien
3. Accompagnement
4. Signature du contrat
5. Inscription définitive au Campus



CONTACT

Campus des Métiers et de l'Artisanat
Pôle Activités Cugnot - 5-7, rue Joseph Cugnot
37300 Joué-lès-Tours
campus37@cma-cvl.fr
Tel : 02 47 78 47 00

Retrouvez nous sur :
www.campusdesmetiers37.fr



Notre établissement peut accueillir du public en situation de handicap



MODALITÉS D'ACCÈS

- Formation gratuite et rémunérée par l'employeur :
- Sous contrat d'apprentissage aux moins de 30 ans (sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)
 - Sous contrat de professionnalisation sans limite d'âge



MISSIONS EN ENTREPRISE

En concession ou réparateur agréé Citroën ou Peugeot :

- Intervenir sur des équipements automobiles de haute technologie
- Comprendre, analyser et résoudre des diagnostics de systèmes électriques et de gestion électronique
- Exercer des activités de maintenance préventive et corrective sur tous les systèmes mécaniques, électriques et électroniques
- Gérer et organiser ses interventions
- Être capable d'argumenter ses choix de solutions (établissement d'un ordre de réparation, d'un devis, d'une facture) et d'évaluer son travail



PERSPECTIVES D'EMPLOI

Technicien Expert Après Vente Automobile



LES + DU CAMPUS

- 100% Alternance
- Plus grand CFA de la Région entièrement renové
- Plus de 40 ans d'existence (création en 1976)
- Mobilité Européenne et Internationale
- Nombreux espaces de vie pour les alternants
- Hébergement au cœur du Campus
- Équipements pédagogiques récents